

TROUSSEAU POUR L'INTERNAT

L'organisation de l'internat nécessite que chaque élève interne dispose d'un trousseau suffisamment complet pour assurer son bien-être et son hygiène de vie.

La literie (*lit*, sommier et matelas) et le mobilier (armoire) sont fournis par l'établissement.

Chaque élève devra apporter chaque semaine :

- Un drap housse pour lit de 90x190 cm (attention, les sacs de couchage sont interdits)
- Un drap plat pour lit de 90x190 cm
- Une couverture ou une couette
- Un traversin ou oreiller
- Une taie de traversin ou taie d'oreiller
- Un couvre lit (facultatif)
- Une trousse de toilette complète (brosse à dents, dentifrice, gel douche, brosse...)
- Une paire de chaussons
- Un drap de bain + serviettes de toilette + deux gants
- Des vêtements de rechange en nombre suffisant pour cinq jours
- Une tenue de sport adaptée à la saison
- La ou les tenues professionnelles pour les ateliers et travaux pratiques
- Un sac à linge (*pour le linge sale*)
- Un cadenas (*pour fermer son armoire personnelle*) avec 2 clefs*

Tout objet personnel restera sous la responsabilité des internes.